

Etude de cas sur l'accompagnement vers le travail indépendant (TI)

Quels sont les spécificités, freins et avantages de l'accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées de l'emploi vers le travail indépendant ?

INTRODUCTION

En France, il est encore culturellement admis que le statut de salarié en CDI est le « Graal » à obtenir pour permettre une situation de stabilité. Dans le cas des structures d'insertion, même si la création d'entreprise est considérée officiellement comme une sortie durable, l'accompagnement vers le travail indépendant n'est pas forcément proposé aux bénéficiaires n'étant pas considéré comme une sortie « stable ».

Ce n'est pas l'approche de La Ruche avec son parcours Itinéraire (ex parcours Créateurs) pour des personnes en situation d'exclusion et Linklusion avec son parcours TIH BOOSTER pour des entrepreneurs en situation de handicap. Lauréates du dispositif d'accompagnement [Lab'O Tremplin](#) porté par Ares en 2022 et 2023, elles questionnent par leurs propositions, ayant identifié que le travail indépendant pouvait être une voie d'entrée plus adaptée pour l'accompagnement vers l'emploi de certains publics en difficulté. Ce constat semble aussi partagé par d'autres structures comme l'EITI Lulu dans ma rue (Entreprise d'insertion par le travail indépendant). En 2018 elle est la première EITI sur le territoire. Depuis les EITI se sont multipliées au point d'en dénombrier 36 en 2021.

Ces nouvelles formes de sorties vers l'emploi ont aussi été une question soulevée au sein d'Ares en 2021, dans l'optique de toujours mieux accompagner les salariés en insertion. L'IAE cherchant à permettre la reprise de confiance en soi et à remettre un pied dans la vie professionnelle, l'accompagnement vers le travail indépendant serait-il un nouveau levier indispensable ? C'est le sujet développé dans cette étude de cas.

Contexte de l'étude

Lab'O Tremplin est un dispositif d'accompagnement opéré par Ares et qui accompagne chaque année 9 lauréats qui œuvrent à l'insertion de personnes en situation de fragilité. Pendant 12 mois, les lauréats vont suivre un accompagnement individuel et collectif pour créer, développer ou pérenniser leurs projets. Différentes expertises interviennent dans le suivi dont celle de SocialCOBizz et Ares+.

En parallèle, le dispositif Lab'O Tremplin mène des travaux d'études qui se nourrissent des projets que portent les structures accompagnées, comme La Ruche et Linklusion ici, et des approches, méthodologies d'accompagnement proposées à ces structures. Ces études cherchent à sonder et éclairer sur de nouvelles approches autour des tremplins vers l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées.

QUELLES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE TRAVAIL INDÉPENDANT ?

Un travailleur indépendant travaille à son compte et n'a pas de lien de subordination avec un employeur. Le travail indépendant n'est pas un statut juridique. Il peut prendre le statut qui correspond au mieux à son activité (micro-entrepreneur, SASU, EURL, etc.). L'accompagnement vers l'emploi en travail indépendant revêt donc plusieurs formes possibles, entre le besoin d'identifier l'activité ou le secteur dans lequel on souhaite

exercer (on peut être artisan, commercial...), le choix et la création de son statut, au développement commercial et la gestion de son activité. Sans être exhaustif, nous présentons ici plusieurs approches qui sont nées le plus souvent d'un constat de terrain ou de la remontée d'un besoin par des bénéficiaires. L'expérimentation de ces approches et les moyens à disposition ont ensuite façonné des modèles qui diffèrent dans leurs méthodologies. Toutes proposent d'accompagner vers le travail indépendant en voie d'entrée ; la voie de sortie, elle, n'est pas forcément celle attendue.

I. Le parcours Itinéraire de La Ruche

Synthèse de l'entretien avec Astrid WILMOTTE, responsable de programme inclusion dont le parcours Itinéraire.

Le parcours Itinéraire est lauréat Lab'O Tremplin 2023.



Contexte de création du parcours

La Ruche accompagne historiquement des entrepreneurs sociaux. Le parcours Itinéraire débute avec la volonté d'accompagner les entrepreneurs issus des QPV (Quartiers prioritaires de la ville). Après plusieurs expérimentations réussies dont des bootcamps en lien avec Pôle Emploi auprès de ces publics, La Ruche enrichit ses méthodologies pour proposer un accompagnement aux premiers pas vers la création d'une activité indépendante. En 2021, ce parcours prend une nouvelle ampleur dans le cadre de l'Appel à projets "Inclusion par le travail indépendant" lancé par le Ministère du travail : le public s'élargit au-delà des QPV vers des bénéficiaires aux profils plus variés : au RSA, en situation de chômage depuis plus de 2 ans, des parcours de rue, ou des niveaux d'études infra-bac. **Le parcours Itinéraire** (anciennement Parcours Créateur) va alors prendre tout son sens : c'est un parcours personnalisé qui accompagne pas à pas des publics en situation d'exclusion et de grande fragilité et **« qui va plus loin que seulement l'accompagnement à la création d'activité »**.



Spécificités du parcours

En lien avec un référent tout le long du parcours, le bénéficiaire va être accompagné pendant 3 mois sur son projet de façon individuelle et collective à distance.

- **Les temps collectifs** : ils vont servir « à désamorcer les problématiques » liées à la création d'activité, sous forme d'ateliers thématiques (Business Plan, étude de marché, etc...), d'animation de communauté (café-témoignages, temps inspirants...) et de mise en relation en fin de parcours avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la création d'activité, comme de l'insertion professionnelle. Une formation en ligne est disponible parallèlement pour permettre à chacun d'approfondir des notions ciblées en lien avec son projet.
- **Les temps individuels** : ils vont être plus axés sur le diagnostic du projet professionnel de la personne, le suivi de l'avancée de son projet comme la remobilisation de la personne et sa reprise de confiance en elle, et en l'autre. Il s'agit aussi pour le référent d'identifier les changements possibles de projet en cours d'accompagnement : la création d'activité n'est pas une fin en soi, le bénéficiaire peut aussi à un moment donné se voir proposer une mise en relation avec des acteurs de l'insertion professionnelle, dont les SIAE.



Résultats obtenus

Bien que l'objectif initial du parcours soit la création d'une activité indépendante, le but visé réellement **« est surtout de reprendre confiance en soi »** et **« permettre de cheminer d'un point A à un point B »**. Néanmoins ils ont un **« très beau taux de sorties positives »** avec un taux de 69% de bénéficiaires qui souhaitent continuer leur projet, 8% qui retournent à l'emploi et 3% qui entrent ou s'orientent vers les formations (chiffes 2022).



Difficultés rencontrées

L'évolution du format suite à l'appel à projets a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires à accompagner significativement (près de 2000 personnes accompagnées entre Septembre 2021 et Juin 2023). La Ruche fait face à des bénéficiaires aux situations de fragilités importantes, avec des publics très volatiles, des situations sociales très spécifiques, des difficultés pour simplement échanger, ou honorer un rendez-vous avec les référents. Ces derniers échangent beaucoup entre eux et avec les équipes de La Ruche, s'entraident par leurs retours d'expériences et bonnes pratiques afin d'accompagner au mieux ces personnes. Ils ne font par contre pas à proprement parler d'accompagnement social à ce jour, leur cœur d'expertise reste l'accompagnement à la création d'activité et tout l'enjeu reste pour La Ruche de continuer de tisser des liens avec ce tissu.

II. Le parcours TIH BOOSTER par LINKLUSION



tih-booster
Être accompagné pour
développer son business

*Synthèse de l'entretien avec Priscilla LEENKNEGT, Directrice nationale de l'Accompagnement social chez LINKLUSION.
Le parcours TIH Booster Paris est lauréat Lab'O Tremplin 2022.*



Contexte de création du parcours

Née en 2016, LINKLUSION au départ est une plateforme qui vise à mettre en relation des Entrepreneurs en situation de handicap et des entreprises souhaitant avoir recours à des prestataires inclusifs. Cette plateforme est née suite à la loi Macron de 2016 qui reconnaît les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) comme de nouveaux partenaires de la sous-traitance handicap (au côté de ces acteurs historique tel les ESAT et EA). Au fur et à mesure de son développement, LINKLUSION identifie des problématiques récurrentes chez les TIH : l'isolement, le manque de formation, le peu d'accompagnement spécifique et expert des sujets de handicap, l'impact du handicap peu pris en compte et souvent non compensé, etc. Linklusion va alors développer une activité de formation gratuite en libre accès dédiée aux TIH, avec des contenus spécifiques à la croisée de l'entrepreneuriat et du handicap. Pour compléter ce besoin de formation, Linklusion a lancé son programme d'accompagnement TIH BOOSTER à destination des porteurs de projet et des entrepreneurs en activité sur un parcours de 2 ans maximum.



Spécificités du parcours

Au moment de l'intégration, un plan d'action est défini en fonction du projet, entre la personne accompagnée et son chargé d'accompagnement. La suite de l'accompagnement se fait par des entretiens individuels réguliers permettant un accompagnement personnalisé de proximité. Ils sont complétés par des ateliers collectifs en présentiel ou en distanciel, pour s'adapter aux différentes situations de santé des TIH.

L'accompagnement se déploie sur 2 piliers, en entrées et sorties permanentes.

- **Le pilier entrepreneurial** : En fonction du niveau d'avancement du projet entrepreneurial, ils peuvent être accompagnés sur des thématiques telles que l'étude de marché, la proposition de valeur, le business plan, la prospection commerciale, la communication, le marketing, le management des équipes... Certains entrepreneurs sont amenés durant l'accompagnement à faire le deuil de leur projet ou même de l'entrepreneuriat. Ces périodes de transitions sont également accompagnées (formation aux techniques de recherche d'emploi, orientation vers des bilans pro, bilans de compétences, etc.). Le soutien d'une coach certifiée de l'équipe peut également être apporté selon les freins rencontrés.

Pour s'adapter au mieux aux besoins des TIH accompagnés, les équipes jonglent avec différentes postures d'accompagnement : du conseil au coaching allant parfois jusqu'à l'assistant, notamment pour palier temporairement les conséquences du handicap dans l'attente de solutions de compensation pérennes. L'objectif est d'apporter un maximum de solutions pour permettre l'autonomie et l'insertion professionnelle des TIH.

Le pilier social : Chaque entrepreneur bénéficie d'un diagnostic social pour identifier les freins socio-professionnels liés ou non au handicap, ainsi que d'une écoute attentive au sujet de leurs préoccupations tout au long de l'accompagnement. La stratégie d'accompagnement social du programme TIH Booster vise ensuite à lever les freins identifiés afin que les entrepreneurs puissent se consacrer pleinement à leur insertion professionnelle. La valeur ajoutée de l'accompagnement social TIH Booster est d'accompagner les TIH dans les démarches d'accès aux droits spécifiques au handicap, dont **le droit à sa compensation. Cette aide peut être cruciale pour permettre la gestion d'une activité indépendante qui peut être entravée par les conséquences d'un handicap.**

« Une entrepreneuse ayant une déficience visuelle a créé son entreprise de prestation de sophrologie. Très compétente dans la gestion de son entreprise et dans la réalisation de son cœur de métier la sophrologie, elle était cependant dans la quasi-impossibilité de réaliser une prospection commerciale et une communication visuelle efficace du fait de son handicap. Elle n'arrivait donc pas attirer ses premiers clients.

Aujourd'hui, elle a pu acquérir différents outils facilitant son accès au numérique, le financement d'une auxiliaire visuelle (aide humaine) pour faciliter ses déplacements dans de nouveaux lieux pour sa prospection et réaliser les tâches nécessitant la vue (création de logo, flyer, création contenus visuels sur les réseaux, Etc...) Finalement, elle a pu lancer son activité, avoir ses premiers clients.

L'accès à des solutions de compensation du handicap est vraiment essentiel pour permettre aux TIH de vivre pleinement leur activité entrepreneuriale. »



Résultats obtenus

Les témoignages retours abondent sur les aspects positifs du parcours : les TIH se sentent moins isolés, ils ont une relation de proximité et de confiance avec leur chargé.e d'accompagnement en qui ils trouvent une personne ressource, et les entretiens récurrents aident à mobiliser et booster le bénéficiaire dans son projet.

Actuellement, 76% des sorties sont considérées comme dynamiques (stabilisation du chiffre d'affaire, retour au salariat en CDD ou CDI, entrée en formation qualifiante, etc.)

Une mesure d'impact est actuellement en cours pour apporter des données complémentaires.

« Avec un peu de soutien et de confiance, les personnes ont pu créer et exercer leurs premières missions. L'épanouissement est bien présent, même si elles ne font pas du chiffre d'affaires. Elles se sentent revalorisées. »



Difficultés rencontrées

La pluralité des profils, des niveaux d'avancement des projets et des disparités quant à la capacité à se mobiliser, à parler le même langage ou même de concentration demande une adaptation constante des équipes d'accompagnement, que ce soit dans leurs méthodes, leurs supports, leurs interactions. Certaines situations peuvent engendrer une charge mentale plus importante que d'autres. De plus, l'accompagnement sur les 2 piliers peut s'avérer exigeant. L'animation et le soutien des équipes accompagnantes est donc cruciale : disponibilité des managers, binôme d'accompagnement, soutien de fonction support (travailleur sociaux, coaching, etc.), formation à l'accompagnement et séances de coaching...

III. L'EITI Lulu dans ma rue

Synthèse de l'entretien avec Emma VIREY, co-fondatrice de Lulu dans ma rue, directrice développement.

LULU  **DANS MA RUE**
BRICOLAGE MÉNAGE & BONNE HUMEUR



Contexte de création du parcours

La réflexion autour d'un parcours d'accompagnement vers le travail indépendant trouve son origine en 2014, au moment de la création de Lulu dans ma rue, en réponse à plusieurs constats croisés.

Certaines personnes fragilisées par leur parcours de vie ou submergées par leurs difficultés, ne peuvent pas, ou ne veulent plus, être salariées. Les dispositifs existants, tels que les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi), sont adaptés à des personnes suffisamment autonomes pour lancer leur activité d'indépendants. Mais

l'accompagnement qui y est proposé n'est pas conçu pour des personnes en difficulté, ayant besoin de lever d'importants freins à l'emploi.

C'est pour combler un manque, mais aussi pour déployer un projet social au cœur des villes, que la conciergerie solidaire Lulu dans ma rue a vu le jour. L'ambition reste la même : soutenir la reprise d'activité de personnes éloignées de l'emploi qui souhaitent se lancer comme indépendants dans les services de proximité, en les mettant en relation avec des clients et en les accompagnant de manière renforcée.

En 2018, Lulu dans ma rue a eu l'opportunité de travailler avec l'Etat à l'expérimentation d'une 5^{ème} structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), l'Entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI)

Lulu dans ma rue devient alors la première EITI conventionnée. Cinq ans plus tard, on dénombre près de 60 EITI en France, dans des métiers et des territoires très divers. Le modèle EITI est encore en train de structurer mais la dynamique de développement se poursuit.



Spécificités du parcours

Lorsque les personnes se présentent chez Lulu dans ma rue, un diagnostic socio professionnel permet d'évaluer la situation du bénéficiaire. Si les personnes sont éligibles, elles sont accompagnées dans le cadre d'un parcours d'insertion par l'activité économique (IAE), d'une durée de 24 mois maximum. Cet accompagnement global est assuré par une équipe de Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP), qui suivent chaque "Lulu" pour travailler avec eux les différentes problématiques sociales qui entravent leur insertion. En parallèle, le travailleur indépendant est soutenu dans le développement progressif de son activité grâce à l'apport de clients et à un suivi professionnel rapproché. Cet accompagnement entrepreneurial lui permet de monter en compétences et devenir plus autonome dans la gestion de son activité.

A l'issue de la première année du parcours, la sortie commence à être préparée avec le "Lulu", pour construire un projet professionnel durable (sortie positive), que ce soit la poursuite de son activité entrepreneuriale, un retour au salariat ou une reconversion professionnelle (via une formation).

Les Lulus qui suivent le parcours IAE sont orientés à 30% par Pôle Emploi, mais c'est surtout le bouche à oreille qui permet d'identifier les futurs bénéficiaires, les dispositifs d'insertion par le travail indépendant n'étant pas toujours mis en avant par les prescripteurs.

Les travailleurs indépendants qui n'entrent pas dans un parcours IAE peuvent eux aussi bénéficier d'un accompagnement humain pour lancer leur activité dans les meilleures conditions et résoudre leurs difficultés quotidiennes. Ils peuvent s'appuyer sur la mise en relation avec des clients proposée par Lulu dans ma rue pour développer leur projet entrepreneurial.



Résultats obtenus

En 2022, Lulu dans ma rue a accompagné 250 bénéficiaires dans son parcours d'insertion. Au global, 900 travailleurs indépendants utilisent les services de Lulu dans ma rue pour trouver des prestations de service et stabiliser leur activité.

Une des particularités du public accompagné c'est qu'il est majoritairement féminin (62%), principalement en situation de famille monoparentale. Les femmes qui font ce choix trouvent ainsi une solution à leurs contraintes familiales (modes de garde et/ou charge familiale).

En moyenne, les sorties dynamiques se font au bout de 18 mois de parcours. Le taux de sorties est de 60% en 2022, dont 40% en sortie durable. Sur ces sorties durables, on évalue à 1/3 les bénéficiaires qui restent dans le travail indépendant. S'ils le souhaitent, ils peuvent continuer à avoir accès aux services de mise en relation de Lulu dans ma rue. C'est aussi une manière de rester en contact avec une communauté de travailleurs indépendants grâce à l'animation de communauté de Lulu dans ma rue et éviter l'isolement souvent caractéristique du travail indépendant.



Difficultés rencontrées

A la différence des autres SIAE, le modèle d'EITI est confronté à une problématique spécifique : la "volatilité" des personnes qui n'ont pas de lieu de travail fixes, ce qui exige d'adapter l'accompagnement ainsi que le rapport aidant-aidé. S'ils veulent mobiliser les Lulus dans le parcours, les CIP doivent créer un lien fort avec les travailleurs indépendants.

Autre difficulté dans la levée des freins des bénéficiaires accompagnés : le travail indépendant n'est pas reconnu par toutes les institutions comme source de revenus stable. Concrètement, cela freine l'accès au logement par exemple, même si le Lulu peut attester d'un chiffre d'affaires conséquent pendant plusieurs mois consécutifs. C'est pourquoi Lulu dans ma rue travaille avec l'Etat et un collectif d'autres EITI à « muscler le travail indépendant » pour permettre une sécurisation du statut et un meilleur accès à la protection sociale et aux droits fondamentaux.

III. Vue d'ensemble des programmes étudiés

	Public et niveau du projet TI à l'entrée	Accompagnement sur le TI	Accompagnement social	Durée et format du parcours	Sorties	Freins rencontrés
TIH BOOSTER	<ul style="list-style-type: none"> • Tout public avec une RQTH. • Projet de TI en cours de création ou déjà existant. 	<p>Objectif et plan d'action défini au départ</p> <p>* Ateliers collectifs et individuels en fonction des besoins identifiés</p>	<p>Accompagnement dans les démarches spécifiques liées au handicap dont le droit à la compensation</p>	<p>24 mois</p> <p>* en distanciel ou en présentiel en fonction de ce qui est le plus adapté à la personne et son handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour positifs de la part des bénéficiaires : se sentent moins isolés, boostés sur leur projet, et en confiance avec une personne ressource • Pas d'autres indicateurs – mesure d'impact en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pluralité importante des profils et projets. • Besoin d'adapter l'accompagnement au cas par cas. • Flexibilité et adaptation importante du chargé d'accompagnement.
Parcours Itinéraire	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, public invisible, en situation d'exclusion. • Projet de création d'activité en TI 	<p>Parcours personnalisé en fonction du projet</p> <p>* Ateliers et formations collectives, suivi individuel, accès à des contenus en ligne, mise en réseau partenaires, temps collectifs inspirants.</p>	<p>Pas de parcours d'accompagnement spécifique.</p>	<p>3 mois</p> <p>* En distanciel</p>	<p>Chiffes 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 69% de bénéficiaires souhaitent continuer leur projet. • 8% retournent à l'emploi (salarial) • 3% entrent ou s'orientent vers les formations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Profils de publics et situations variées. • Volatilité des publics et difficulté d'accompagnement : 30% ne viennent pas à leurs rdv CIP. • Difficulté autour du logement. Le TI n'étant pas vu comme une sortie durable pour les institutions, c'est un frein pour le logement.
Lulu dans ma rue	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes en situation monoparentale, seniors, réfugiés. • Bénéficiaires du RSA, chômeur de longue durée, retraité, public invisible. • Projet de création d'activité en TI ou pour un retour progressif à l'emploi. 	<p>Accompagnement socio-pro par un CIP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la partie administrative, droits communs en premier. • Ensuite sur les questions métiers. En parallèle, le bénéficiaire teste l'activité en TI. Les contrats sont amenés par Lulu dans ma rue. • Au bout de 12 mois, travail sur le projet professionnel pour aller vers une sortie dynamique. Le travail indépendant est une sortie durable possible si le CA de l'activité correspond au 70% du salaire médian, pendant les 3 mois qui suivent la sortie. 	<p>24 mois maximum</p> <p>* Suivi en présentiel</p>	<p>Chiffes 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur 900 « Lulus », 250 personnes sont accompagnées dont 62% de femmes. • 60% de sorties dynamiques. • 40% en emploi durables sur l'ensemble, dont 1/3 en TI. 		

I. Que peut apporter un accompagnement vers le travail indépendant à des publics en situation de fragilité ?

Une expérience (re) valorisant l'individu et son autonomie

Que ce soit sur l'accompagnement TIH Booster ou sur le parcours Itinéraire, (ou même l'EITI), une donnée ressort à chaque fois des témoignages : **la revalorisation des individus via le parcours**. L'idée est de leur redonner **confiance en eux-mêmes**, en encourageant la prise d'initiatives individuelles, peu importe la direction prise ou l'ambition, même minime. On retrouve à chaque fois la volonté de placer la personne au cœur de son projet professionnel, en étant actrice, et de peu à peu l'accompagner vers l'autonomie ou une sortie plus adaptée à son besoin (comme vers l'insertion par exemple) qui s'est précisée grâce au parcours.

Une situation professionnelle plus adaptée aux problématiques de certains publics

Concernant les familles en situation monoparentale composées majoritairement de femmes, les seniors ou les personnes avec des difficultés de santé, handicap, ou de parcours de vie, le travail indépendant peut offrir des réponses. Ce n'est pas forcément un cadre de travail choisi au départ. Cependant face à des réponses inadaptées ou inexistantes de garde d'enfants, de charge de travail, de poste adapté ou d'une inadéquation avec le système hiérarchique interne d'une entreprise, **le travail indépendant reste une porte d'entrée plus flexible, qui peut être transitoire comme pérenne**. Dans le cas concret de certains TIH, il permet d'avoir tout simplement une activité professionnelle et évite ainsi l'isolement social, même si la personne ne peut pas atteindre le chiffre d'affaires nécessaire pour en vivre.

Le TI : une forme d'emploi plus proche de certaines visions culturelles du travail

Les publics en situation de fragilité ne sont pas tous à la recherche d'une situation dite « stable » dans le modèle français. Les raisons peuvent être multiples mais on peut donner l'exemple concret de gens du voyage ou de publics en bidonville suivis dans le cadre du programme SIBEL, porté par Ares. Pour des questions de besoins journaliers, de mode de vie itinérant ou de vision culturelle du travail, ils privilégient des emplois payés à la journée, souvent informels voire illégaux. Un salaire mensualisé et un contrat CDI ne sont pas envisageables pour beaucoup d'entre eux de prime abord. Le travail indépendant au final propose une alternative plus proche de leur culture du travail, avant d'accompagner vers d'autres formes comme le CDDI, qui va souvent de pair avec un changement de mode de vie.

II. Quels freins rencontrent ces accompagnements ?

Un accompagnement qui demande du temps pour aller vers une situation pérenne, que ce soit du point de vue social ou professionnel

En fonction des situations des personnes accompagnées, des compétences et des freins qu'ils portent, l'accompagnement vers une situation de travail indépendant viable et pérenne est un long parcours qui se chiffre en années. De fait, plusieurs facteurs entrent

en jeu. Premièrement, sur le marché de l'emploi, on accompagne très bien la création d'activité, mais il y a moins d'offres une fois l'activité lancée. Deuxièmement, en plus et en fonction des freins à lever, il y a des compétences transverses à acquérir pour mener à bien son activité indépendante en toute autonomie. Un accompagnement, même de 2 ans, paraît court pour arriver à une situation stable. LINKLUSION a d'ailleurs recueilli ce retour auprès de ses bénéficiaires du parcours TIH BOOSTER.

Le travail indépendant : une sortie durable qui n'est pas encore reconnue par tous.

Que ce soit dans le milieu de l'IAE, ou auprès des institutions, collectivités, le travail indépendant n'est pas toujours accepté comme une sortie durable bien qu'il soit reconnu comme tel sous certaines conditions (un chiffre d'affaires équivalant à 70% du salaire médian doit être atteint dans les 3 mois de la sortie d'une EITI). Ce fait engendre plusieurs problématiques pour le bénéficiaire. Dans le cadre des institutions, il peut empêcher la levée de certains freins nécessaires à la stabilisation du parcours vers l'emploi de la personne. L'exemple le plus criant rapporté par un témoignage de cette étude était un dossier SIAO pour une demande d'accès au logement qui rencontrait des obstacles dû à ce statut. Un autre élément qui était remonté lors de cette étude était la méconnaissance du statut de travailleur indépendant dans l'IAE, qui faisait que l'orientation vers ce statut lors de l'accompagnement socio-professionnel n'était pas envisagé comme sortie.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE DISPOSITIF LAB'O TREMLIN

Comment le dispositif aide-t-il les structures travaillant sur l'accompagnement vers le travail indépendant pour les personnes en situation de fragilité ?

I. Favoriser l'amélioration continue des parcours d'accompagnement vers le travail indépendant pour amplifier le taux de satisfaction en sortie

LINKLUSION a été accompagné sur son parcours TIH BOOSTER lors de la précédente promotion du Lab'O Tremplin. Le parcours d'accompagnement TIH BOOSTER étant déjà existant avec plusieurs années de recul, il s'agissait d'apporter un regard et un appui extérieur pour continuer dans la démarche d'amélioration continue déjà engagée par LINKLUSION sur son parcours. Plusieurs enjeux ont été adressés dont deux sur des points précis : l'amélioration de l'entrée dans le parcours pour le bénéficiaire et l'accès aux compensations. Dans le cas de l'entrée en parcours TIH BOOSTER, deux éléments ont été retravaillés : les critères de la grille d'entrée pour mieux cibler les profils TIH et la charte d'engagement. Aujourd'hui, la grille de critères est utilisée par la structure en Ile-de-France, et est en voie d'essaimage sur les nouvelles structures et équipes en régions. Elle a pour intérêt d'identifier dès l'entrée les situations où l'accompagnement peut apporter un véritable impact afin que les bénéficiaires en sortie de parcours repartent avec un projet entrepreneurial « boosté ». Sur l'accès aux compensations, un travail d'analyse et de synthèse important a été effectué pour permettre le suivi jusqu'à l'obtention de cette compensation. L'objectif est de permettre d'offrir un accès simplifié à la compensation pour pérenniser le travail indépendant pour les bénéficiaires. L'enjeu de demain est d'adapter la modélisation de l'outil pour permettre une prise en main fluide par le terrain.

II. Apporter une expertise reconnue sur l'accompagnement socio-professionnel pour fluidifier le parcours vers le travail indépendant ou vers d'autres sorties

La Ruche est un des lauréats de Lab'O Tremplin 2023. Sur leur parcours Itinéraire, face à un nouveau public en plus grande situation de fragilité qu'ils ne l'avaient imaginé, ils ont clairement identifié le besoin d'être accompagnés sur la partie accompagnement socio-professionnel et la levée des freins périphériques. En toute logique ils se sont donc tournés vers Lab'O Tremplin (et par extension Ares) pour l'expertise sur le sujet et les ressources disposées en interne. Aujourd'hui tout est ouvert et à construire sous des formes possiblement innovantes, en partenariat ou non, par l'acquisition de nouvelles compétences ou d'outils en interne. L'objectif pour La Ruche est de pouvoir identifier plus rapidement ces freins pour fluidifier le parcours en permettant, soit la levée de certains d'entre eux, soit des orientations vers des acteurs partenaires (comme les SIAE) plus outillés pour accompagner ces bénéficiaires.

III. Les zones de plus-values de Lab'O Tremplin

	Public et niveau du projet TI à l'entrée	Accompagnement sur le TI	Accompagnement social	Durée et format du parcours	Sorties	Freins rencontrés
TIH BOOSTER	<ul style="list-style-type: none"> • Tout public avec une RQTH. • Projet de TI en cours de création ou déjà existant. 	<p>Objectif et plan d'action défini au départ *</p> <p>Ateliers collectifs et individuels en fonction des besoins identifiés</p>	<p>Accompagnement dans les démarches spécifiques liées au handicap dont le droit à la compensation</p>	<p>24 mois *</p> <p>en distanciel ou en présentiel en fonction de ce qui est le plus adapté à la personne et son handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour positifs de la part des bénéficiaires : se sentent moins isolés, boostés sur leur projet, et en confiance avec une personne ressource • Pas d'autres indicateurs – mesure d'impact en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pluralité importante des profils et projets. • Besoin d'adapter l'accompagnement au cas par cas. • Flexibilité et adaptation importante du chargé d'accompagnement.
Parcours Itinéraire	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, public invisible, en situation d'exclusion. • Projet de création d'activité en TI 	<p>Parcours personnalisé en fonction du projet *</p> <p>Ateliers et formations collectives, suivi individuel, accès à des contenus en ligne, mise en réseau partenaires, temps collectifs inspirants.</p>	<p>Pas de parcours d'accompagnement spécifique.</p>	<p>3 mois *</p> <p>En distanciel</p>	<p>Chiffes 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 69% de bénéficiaires souhaitent continuer leur projet, • 8% retournent à l'emploi (salarial) • 3% entrent ou s'orientent vers les formations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Volume important de personnes à accompagner (>1000). • Public avec des situations de fragilité importantes • Public très volatile avec des difficultés à se mobiliser sur un projet.
Lulu dans ma rue	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes en situation monoparentale, seniors, réfugiés. • Bénéficiaires du RSA, chômeur de longue durée, retraité, public invisible. • Projet de création d'activité en TI ou pour un retour progressif à l'emploi. 	<p>Accompagnement socio-pro par un CIP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la partie administrative, droits communs en premier. • Enquête sur les questions métiers. En parallèle, le bénéficiaire teste l'activité en TI. Les contrats sont amenés par Lulu dans ma rue. • Au bout de 12 mois, travail sur le projet professionnel pour aller vers une sortie dynamique. Le travail indépendant est une sortie durable possible si le CA de l'activité correspond au 70% du salaire médian, pendant les 3 mois qui suivent la sortie. 	<p>Chiffes 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur 900 « Lulus », 250 personnes sont accompagnées dont 62% de femmes. • 60% de sorties dynamiques. • 40% en emploi durables sur l'ensemble, dont 1/3 en TI. 	<p>Suivi en présentiel</p> <p>24 mois maximum *</p>	<p>Chiffes 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur 900 « Lulus », 250 personnes sont accompagnées dont 62% de femmes. • 60% de sorties dynamiques. • 40% en emploi durables sur l'ensemble, dont 1/3 en TI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Profils de publics et situations variées. • Volatilité des publics et difficulté d'accompagnement : 30% ne viennent pas à leurs rdv CIP. • Difficulté autour du logement. Le TI n'étant pas vu comme une sortie durable pour les institutions, c'est un frein pour le logement.

CONCLUSION

Le dispositif Lab'O Tremplin porte à cœur le rayonnement de l'insertion. Il est difficile aujourd'hui de penser insertion sans embrasser l'ensemble des modèles de travail existants. Ils représentent tout autant des secteurs qui ont des besoins que l'IAE porte historiquement. Certains publics qui souffrent d'exclusion, ne considèrent que ce modèle de travail pour avoir une activité professionnelle. D'autres comme certaines situations de personnes RQTH ne pourraient avoir d'activité professionnelle sans le travail indépendant. Proposer un parcours d'accompagnement vers le TI, c'est aller toujours plus loin dans la démarche d'inclusion en ouvrant l'insertion et particulièrement l'accompagnement socio-professionnel à de nouveaux publics en situation de fragilité.

En plus d'être une porte d'entrée, vers de nouveaux publics, le travail indépendant est un terrain fertile à l'innovation que porte le dispositif Lab'O Tremplin. Les différents parcours étudiés montrent aussi leurs limites qui peuvent être des opportunités de création. Partenariats entre structures, passerelles entre parcours, ou nouveaux accompagnements sont autant de solutions à penser en lien avec les SIAE pour proposer des complémentarités aux parcours actuels et fluidifier la poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires lorsque c'est nécessaire.

SOURCES

- [Chiffres clés 2022 des entreprises d'insertion](#) par la fédération des entreprises d'insertion.
- [Plaquette présentant les EITI](#) par la fédération des entreprises d'insertion et Lulu dans ma rue.
- **Témoignages recueillis pour cette étude :**
 - Jean LESAGE, ancien Chef de projet AresLab
 - Sandra BARLET, ancienne directrice de la Direction du Projet Social chez Ares
 - Amel AHMEDOU, Responsable AresLab
 - Emma VIREY, co-fondatrice de Lulu dans ma rue, directrice marketing et stratégie
 - Priscilla LEENKNEGT, Directrice nationale de l'Accompagnement social chez LINKLUSION.
 - Astrid WILMOTTE, responsable de programme inclusion dont le parcours Itinéraire chez La Ruche.
 - Camille PUYBARET, Chargée Emploi Formation pour Mobil'Emploi